Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979) Heft: 489

Rubrik: Reçu et lu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et qu'ils possèdent ne les séduit que trop facilement. Le monstrueux paradoxe de l'Evangile, que celui qui fut jugé et condamné et exécuté puisse être Juge, ne semble que peu les inquiéter. L'image qu'ils se font de Dieu et du monde est mélange... unreflektiert... irréfléchi de pensée positive et hiérarchique."

Et de citer Gonsalv Mainberger (prieur de la communauté des Dominicains de Zurich): "Toute instance judiciaire est contestable, voire même doit être récusée dans son droit de rendre la justice, si d'une manière ou d'une autre elle est en même temps partie. Ainsi donc, le Tribunal militaire de division qui siège ici est contestable, voire même: il doit être absolument récusé dans sa prétention à rendre la justice...".

J.C

RECU ET LU

Changer de cap

Plus que jamais sont à l'ordre du jour les développements alternatifs, la mise en question de la technologie traditionnelle. Ce thème est à l'honneur dans le dernier supplément du week-end de la "Basler Zeitung" qui livre ses deux premières pages à Karl Traube, ce fameux ingénieur physicien, transfuge du nucléaire industriel (responsable de la production de réacteurs chez AEG-Telefunken, puis à General Atomic), aujourd'hui fervent adepte de la technologie dite douce et des projets de "croissance" qui en découlent (un dernier livre: "Müssen wir umschalten? Von den politischen Grenzen des Technik", Rowohlt Verlag). A l'appui de la démonstration de Traube, une interview du sociologue Walter Hollstein, spécialiste de longue date des mouvements alternatifs qui tente notamment de faire la différence entre ces tentatives qu'il connaît bien et la politique prônée par la gauche.

- Le dernier numéro de l'organe officiel de la Fédération romande des consommatrices (janvier/février 1979), "J'achète mieux" (Stand 3,

1204 Genève) ne contient pas que cette mise au point qui a reçu une large publicité à travers la presse romande, "A bon entendeur, ce n'est pas nous!" ("... Il faut reconnaître que ses méthodes sont parfois loin des nôtres et bien souvent les problèmes y sont schématisés, simplifiés, sans nuances. On ne craint pas d'y exagérer certains dangers, créant ainsi dans le public des réactions angoissées, dont les retombées nous atteignent"); les consommatrices s'attaquent surtout sur une trentaine de pages à la rédaction d'un "dossier marketing" que tout bon consommateur aurait avantage à digérer. A noter en particulier – signe de l'avenir tout proche – l'explication de l'apparition, dans la foulée de l'électronisation des caisses enregistreuses, d'un système de codes pour l'identification mondiale, unique et normalisée des articles alimentaires et non alimentaires ("les caisses automatiques, reliées à un central, permettent de déterminer, à n'importe quel moment et immédiatement, l'écoulement des marchandises, l'état du stock et le réapprovisionnement nécessaire, l'ajustement des stocks au chiffre d'affaires et l'état des ventes lors d'actions"). Une étape importante de la lutte permanente d'influences entre les distributeurs, les fabricants et les clients: on peut admettre, selon "J'achète mieux", que cette innovation qui promet de se répandre rapidement sur notre continent; marque un net avantage aux premiers nommés qui auront dès lors entre les mains les meilleures armes pour peser sur la demande.

— Le complot contre le Valais, tant dénoncé par le "Nouvelliste du Rhône" et son rédacteur en chef, continue à prendre de l'ampleur. Après les attaques menées sans répit par la presse "lausannoise", acharnée à salir un canton voisin par la description sans complaisance de multiples et sordides "affaires", voilà la Suisse allemande qui entonne les mêmes couplets; et ce sous la plume des rédacteurs de la très sérieuse publication mensuelle spécialisée dans les questions économiques, "Bilanz" qui consacre six pages à ce canton du

Valais "où fleurissent les scandales". Le coup est rude. D'autant plus que les "ennemis" de l'intérieur ne relâchent pas leurs efforts: la dernière livraison de "Die rote Anneliese", l'organe officiel du mouvement Kritisches Oberwallis (case postale 41, 3094 Naters) poursuit un travail d'enquête sur la réalité valaisanne qui, sur le plan journalistique, n'a probablement pas d'égal en Suisse romande.

BAGATELLES

Affichettes aperçues aux kiosques de Berne, le lendemain de la condamnation de Hoffmann-La Roche, en dernière instance, pour violation du droit de la concurrence dans la CEE:

-- "Bund" (Berne): Hoffroche doit payer. - "NZZ" (Zurich): Succès partiel d'Hoffmann-La Roche.

Quant à la "Basler Zeitung" (Bâle, comme son nom l'indique), elle se taisait pudiquement.

* * *

Après le livre de Jean-Daniel Delley sur "L'initiative populaire en Suisse — Mythe et réalité de la démocratie directe", deux autres chercheurs publient, en allemand, un travail sur cette forme d'expression de la volonté populaire. Oswald Sigg s'est penché sur les initiatives populaires fédérales de 1892 à 1939 et Hans Werder sur l'importance de l'initiative populaire dans l'après-guerre. Un sujet actuel.

* * *

L'organisation de la droite alémanique qui veut influencer la radio et la télévision, appe-lée généralement "club Hofer", est en pleine réorganisation. Le capital de fondation de 250 000 francs a été dépensé depuis 1974 et les cotisations des 4500 membres fournissent un revenu annuel d'environ 150 000 francs alors que 200 à 230 000 francs seraient nécessaires. Une campagne financière va être engagée. Gageons qu'elle sera couronnée de succès!